MOT DU PRÉSIDENT

Paul-René Roy

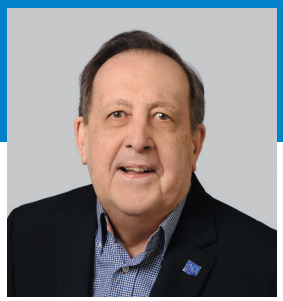

LA RETRAITE
COMME INVESTISSEMENT DANS LA VIE

« Honnêtement, je suis un peu contre la retraite. Je trouve que les gens font des erreurs en prenant leur retraite. On a le droit de changer de métier, d'occuper des fonctions où on subit moins de pression. On peut même aller travailler bénévolement. Mais arrêter de travailler, c'est une catastrophe. J'en suis témoin, j'ai plein d'amis qui ont pris leur retraite. Mais c'est la fin, la retraite ! D'ailleurs, il y a des cours spéciaux pour préparer les gens à prendre leur retraite. J'ai aussi quelques amis qui donnent des cours à l'Université du troisième âge. Je pense que ça, c'est une idée extraordinaire. Il faut se tenir occupé, et même, très occupé. »

— Denis Vaugeois

Cette longue citation provient d'un livre intitulé *80, 90, 100 à l'heure !*, dont les auteurs sont Alexandre Sirois et Judith Lachapelle. Ces deux journalistes ont mené des entrevues avec 14 personnalités qui ont fait leur marque dans la société québécoise dans différents domaines. Bien sûr, ces entrevues font référence à leurs réalisations, mais elles portent surtout sur le fait que malgré leur âge, qu'on pourrait dire vénérable, elles continuent à s'impliquer dans la société, même si c'est de façon moins intensive. Les entrevues cherchent à comprendre comment, mais surtout pourquoi ces personnalités ne veulent pas s'arrêter dans leur cheminement.

La lecture de cet ouvrage m'a démontré à quel point on doit éviter toute forme d'âgisme dans notre société et se préoccuper de la place que nous, comme aînés, nous y occupons. Le point commun qui relie ces 14 personnalités est leur volonté de participer pleinement à la vie, étant donné que, même en vieillissant, on a toujours une contribution utile à fournir à la société.

À cette lecture s'ajoute un constat de plus en plus évident : le retour sur le marché des travailleurs dits expérimentés. Si certains le font pour des considérations essentiellement financières, d'autres cherchent à se trouver une occupation pendant certaines heures et, surtout, à fréquenter des gens. L'être humain est avant tout grégaire et a besoin du contact avec ses semblables, particulièrement dans le contexte découlant de la pandémie.

On s'aperçoit que la retraite n'est plus nécessairement la fin de la trajectoire professionnelle. En effet, des travailleurs expérimentés demeurent actifs et veulent rester sur le marché du travail, quitte à y consacrer moins d'heures : c'est en quelque sorte une transition entre le travail et la retraite. D'autres, ayant déjà pris leur retraite, y reviennent plus tard.

Sur le plan individuel, ce report de la prise de retraite ou ce retour sur le marché du travail permet de mettre à jour ses compétences, d'en faire la démonstration à ses collègues et surtout d'assurer soit une transition souple, harmonieuse et graduelle vers la retraite, soit de parvenir à un équilibre entre la retraite et des occupations facilitant le maintien dans la société. Sur le plan collectif, cela contribue de façon importante à l'économie et la société en s'inscrivant dans les efforts visant à contrer la pénurie de main-d'œuvre et en offrant un bagage de connaissances et d'expérience qui vaut son pesant d'or.

Ces deux phénomènes que je viens de décrire (des personnalités en âge avancé qui continuent de s'impliquer dans la société et le retour sur le marché du travail des travailleurs expérimentés) m'ont amené à réfléchir sur la notion de retraite, qui mérite d'avoir sa place dans le cheminement de vie de chacun d'entre nous.

Dans le contexte actuel, où de plus en plus de personnes ne cadrent plus dans le modèle de retraite établi à l'époque où on passait 35 ans chez le même employeur, Lucie Lamarche, professeure au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a basé la présentation qu'elle a faite lors du Sommet sur la retraite, tenu en octobre dernier, sur la suggestion que la retraite fasse partie des droits fondamentaux : « Il faut écrire quelque part que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant, et l'État doit être le premier répondant de ce droit, mais pas le seul. »

Il faut avoir la maturité collective de se dire que les personnes, en général, vont être mieux servies, plus autonomes et plus libres si on se donne de bons outils collectifs, en précisant qu'il existe une foule de manières de mutualiser les risques, notamment celui de la longévité. En découle une responsabilité collective des retraites qui, elles, se prennent sur une base individuelle.

Être à la retraite, c'est faire en sorte de se réaliser dans des occupations qui nous animent, nous passionnent et nous valorisent. C'est d'abord un projet individuel, qui peut s'élargir en un engagement social de différentes dimensions permettant de contribuer à la marche de la société qui a bien besoin de ses aînés.